



Commune d'Ecommoy

D.I.C.R.I.M.

Document d'Information Communal
sur les Risques Majeurs

Apprenons
les bons réflexes !



Document à conserver !
S'y référer en cas d'alerte !

SOMMAIRE

 Qu'est-ce qu'un DICRIM ?	3
 Feux de forêt	4
 Mouvements de terrain	5
 Transports de matières dangereuses	6
 Aléas climatiques	7
 Moyens d'alerte et d'informations à la population	14
 Kit de sécurité	15
 Informations utiles	16

Qu'est-ce qu'un DICRIM ?

La sécurité au quotidien est une préoccupation majeure de la municipalité.

Ce DICRIM est destiné aux habitants d'Ecommoy, afin de les informer sur les risques majeurs présents sur le territoire communal et la conduite à tenir quand le risque devient réalité.

« Les citoyens ont un droit à l'information sur les risques majeurs auxquels ils sont soumis dans certaines zones du territoire et sur les mesures de sauvegarde qui les concernent » Article L125-2 du Code de l'Environnement

Qu'est-ce que le Risque Majeur ?

Le risque majeur se définit comme l'apparition, parfois soudaine et imprévisible, d'un évènement potentiellement dangereux (ou Aléa) dont les conséquences peuvent entraîner de graves dommages sur l'homme, les biens et l'environnement (ou Enjeux) et dépasser les capacités de réaction de la société. Ses conséquences se mesurent en termes de vulnérabilité.

Quels risques majeurs à Ecommoy ?

Risques naturels

- Feux de forêt
- Mouvements de terrain
- Phénomènes climatiques

Risque technologique

- Transport de matières dangereuses

Qui fait quoi ?

- **Vous** : témoin d'un évènement, chaque citoyen doit prévenir la mairie.
- **Le Maire** : informe et coordonne les services compétents après mise en place de la cellule de crise.
- **La cellule de crise** met en place les moyens techniques, logistiques et d'information.
- **Le Préfet**, prévenu par le Maire, en fonction de l'évènement met en place une cellule de crise à l'échelon départemental ou supérieur.

L'information préventive

L'article L125-2 du code de l'environnement a instauré le droit à l'information des citoyens sur :

- les risques majeurs auxquels ils sont soumis sur tout ou partie du territoire,
- les mesures de prévention et de sauvegarde possibles,
- les modalités d'alerte, l'organisation des secours,
- les mesures prises par la commune pour gérer le risque.

Le DICRIM a été réalisé dans le but de :

- décrire les actions de prévention mises en place par la municipalité pour réduire les effets d'un risque majeur pour les personnes et sur les biens,
- informer sur les consignes de sécurité à respecter.

Il s'appuie sur le Dossier Départemental sur les Risques Majeurs (DDRM) mis à jour en novembre 2012 par la Préfecture de la Sarthe.



Feux de Forêt

La commune d'Ecommoy est couverte par des surfaces boisées représentant entre 20 et 30% de la superficie totale de la commune. Elle est classée en risque feu de Forêt à sensibilité forte.

Qu'est-ce qu'un feu de forêt ?

On parle de feu de forêt lorsqu'un feu se propage sur une surface boisée d'au moins 1 hectare d'un seul tenant.

Comment se manifeste-t-il ?

On distingue 3 types de feux :

- Les feux de sol (litière, humus, tourbière), vitesse de propagation lente
- Les feux de surface (partie basse de la végétation) se propagent par rayonnement
- Les feux de cimes (partie supérieure des arbres) vitesse de propagation élevée.

La prévention

Un plan de secours spécialisé relatif à la défense des forêts contre les incendies a été élaboré par le Services Départemental d'Incendie et de Secours et la préfecture.

Les bons réflexes

Si vous êtes témoin d'un départ de feu,appelez le 18 ou le 112 !



- Evitez les déplacements

A l'intérieur d'un local ou habitation

- Fermez les volets, les portes et les fenêtres
- Occluez les aérations avec des lignes humides
- Arroser les abords immédiats des habitations ainsi que les boiseries extérieures
- Coupez le gaz et l'électricité
- Ecoutez : Chérie FM Le Mans 97.6 Mhz – RCF Le Mans 101.2 Mhz – France Bleu Maine 96.0

A l'extérieur

- Fermez les bouteilles de gaz
- Mettez vous à l'abri dans le bâtiment le plus proche
- Ouvrez le portail de votre terrain pour faciliter l'accès aux pompiers (si c'est votre habitation qui est exposée au feu)



Mouvements de terrain

La commune d'Ecommoy est classée en **vulnérabilité moyenne** pour les mouvements de terrain par la présence d'anciennes carrières souterraines dans deux secteurs et de quelques caves et manières (ATLAS 2006 du CETE de l'Ouest) et aléas faible à fort pour les retraits et gonflements d'argiles. Etude de 2007 du BRGM)

Qu'est-ce qu'un mouvement de terrain

Un mouvement de terrain est un déplacement, plus ou moins brutal, du sol ou du sous-sol, d'origine naturel ou lié à l'activité humaine.

La prévention

- **dans le cas de glissement de terrain :** réalisation d'un système de drainage (tranchée drainante....) pour limiter les infiltrations d'eau, murs de soutènement en pied.
- **Contre les risques d'effondrement ou d'affaissement :** après sondages de reconnaissance, renforcement par piliers en maçonnerie, comblement par coulis de remplissage, fondations profondes traversant la cavité, contrôle de la végétation en évitant de planter des arbres trop près des habitations.
- **Contre le retrait-gonflement :** en cas de construction neuve, après étude de sol : fondations profondes, rigidification de la structure par chaînage, pour les bâtiments existant comme pour les projets de construction : maîtrise des rejets d'eau, contrôle de la végétation en évitant de planter des arbres trop près des habitations.

Les bons réflexes

Pendant l'évènement



- Eloignez-vous de la zone dangereuse
- Eloignez-vous des bâtiments
- coupez le gaz et l'électricité
- Ne revenez pas sur vos pas

Après l'évènement



- Ecoutez Chérie FM Le Mans 97.6 Mhz – RCF Le Mans 101.2 Mhz – France Bleu Maine 96.0 Mhz
- N'entrez pas dans un bâtiment endommagé
- Ne téléphonez pas
- N'allez pas chercher vos enfants à l'école



Transports de matières dangereuses

Les matières dangereuses peuvent être explosives, inflammables, toxiques, radioactives ou corrosives. Elles sont transportées par voies routières, ferroviaires ou par canalisations. Suivant la nature et la quantité des produits transportés, le danger peut être plus ou moins important.

La commune d'Ecommoy est confrontée à plusieurs catégories de transport de matières dangereuses.

⊕ Transport routier

- L'autoroute A28 Le Mans – Tours
- La RD 338 par la route du Mans, la place Foch, l'avenue Jean Monnet et la route de Tours
- En traversée d'agglomération pour la livraison de fioul ou de gaz

⊕ Transport ferroviaire Le Mans – Tours

⊕ Transport par canalisations

- La conduite de transport de Gaz VC 412 (route du parc)
- La ligne haute tension
- Les canalisations de distribution gaz en agglomération

Les bons réflexes

Relevez si possible les numéros sur la plaque orange à l'avant ou à l'arrière du camion, ainsi que le pictogramme qui affiche le symbole du danger principal, pour permettre aux secours d'identifier les produits.

Éloignez-vous le plus rapidement possible. Puis alitez les secours et la mairie.



- Ecoutez : Chérie FM Le Mans-97.6 Mhz - Station R.C..F Le Mans-101.2 Mhz France Bleu Maine (Convention nationale)-96.0 Mhz
- Fermez les portes et fenêtres. Bouchez les ouvertures et aérations
- Mettez-vous à l'abri dans le bâtiment le plus proche
- N'allez pas chercher vos enfants à l'école
- Ne téléphonez pas
- Ne fumez pas



Aléas climatiques

Les risques climatiques majeurs pouvant impacter le territoire écomménien sont :

- Les tempêtes et orages
- Les intempéries hivernales (neige, verglas, grand froid)
- La canicule (température maximale supérieure à 34°C et température minimale nocturne supérieure à 19°C pendant au moins 3 jours consécutifs)

Les objectifs de la procédure de vigilance et d'alerte météorologique :

Les services de Météo France ont pour mission de donner aux autorités publiques les moyens d'anticiper, par une annonce précoce, une situation difficile et d'assurer simultanément l'information la plus large des médias et des populations.

Pour cela Météo France diffuse, deux fois par jour, à 6h00 et à 16h00, aux acteurs de l'alerte une carte de vigilance météorologique, donnant pour les prochaines 24 heures le niveau de risque selon un code de 4 couleurs.

Météo : 4 niveaux de vigilance identifiés

VERT : pas de vigilance particulière.

JAUNE : Etre attentif. Phénomène habituels mais occasionnellement et localement dangereux

ORANGE : Etre très vigilant. Des phénomènes dangereux sont prévus

ROUGE : Vigilance absolue – Phénomène d'intensité exceptionnelle



Vents violents (source Météo France)

Vigilance	Conséquences possibles	Conseils
	<p>Des coupures d'électricité et de téléphone peuvent affecter les réseaux de distribution pendant des durées relativement importantes ;</p> <ul style="list-style-type: none">• Les toitures et les cheminées peuvent être endommagées ;• Des branches d'arbre risquent de se rompre ;• Les véhicules peuvent être déportés ;• La circulation routière peut être perturbée, en particulier sur le réseau secondaire en zone forestière ;• Quelques perturbations peuvent affecter les transports aériens et ferroviaires.	<ul style="list-style-type: none">• Limitez vos déplacements et renseignez-vous avant de les entreprendre ;▪ Limitez votre vitesse sur route et autoroute, en particulier si vous conduisez un véhicule ou attelage sensible aux effets du vent ;▪ Ne vous promenez pas en forêt ;▪ Prenez garde aux chutes d'arbres ;▪ En ville, soyez vigilants face aux chutes possibles d'objets divers ;▪ N'intervenez pas sur les toitures et ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol ;• Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés.

Vigilance	Conséquences possibles	Conseils
	<p>Avis de tempête très violente</p> <ul style="list-style-type: none"> Des coupures d'électricité et de téléphone peuvent affecter les réseaux de distribution pendant des durées très importantes ; Des dégâts nombreux et importants sont à attendre sur les habitations, les parcs et plantations. Les massifs forestiers peuvent être fortement touchés ; La circulation routière peut être rendue très difficile sur l'ensemble du réseau ; Les transports aériens et ferroviaires peuvent être sérieusement affectés. 	<p>Dans la mesure du possible :</p> <ul style="list-style-type: none"> Restez chez vous ; Mettez-vous à l'écoute de vos stations de radio locales ; Prenez contact avec vos voisins et organisez-vous ; En cas d'obligation de déplacement : Limitez-vous au strict indispensable en évitant, de préférence, les secteurs forestiers. Signalez votre départ et votre destination à vos proches. Pour protéger votre intégrité et votre environnement proche : Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés ; N'intervenez en aucun cas sur les toitures et ne touchez pas à des fils électriques tombés au sol ; Prévoyez des moyens d'éclairages de secours et faites une réserve d'eau potable ; Si vous utilisez un dispositif d'assistance médicale (respiratoire ou autre) alimenté par électricité, prenez vos précautions en contactant l'organisme qui en assure la gestion.



Orages (source Météo France)

Vigilance	Conséquences possibles	Conseils
	<p>Violents orages susceptibles de provoquer localement des dégâts importants.</p> <p>Des dégâts importants sont localement à craindre sur l'habitat léger et les installations provisoires.</p> <p>Des inondations de caves et points bas peuvent se produire très rapidement.</p> <p>Quelques départs de feux peuvent être enregistrés en forêt suite à des impacts de foudre non accompagnés de précipitations.</p>	<p>A l'approche d'un orage, prenez les précautions d'usage pour mettre à l'abri les objets sensibles au vent.</p> <p>Ne vous abritez pas sous les arbres.</p> <p>Evitez les promenades en forêts</p> <p>Evitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques.</p> <p>Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins.</p>

Vigilance	Conséquences possibles	Conseils
	<p>Nombreux et vraisemblablement très violents orages, susceptibles de provoquer localement des dégâts très importants.</p> <p>Localement, des dégâts très importants sont à craindre sur les habitations, les parcs, les cultures et plantations.</p> <p>Les massifs forestiers peuvent localement subir de très forts dommages et peuvent être rendus vulnérables aux feux par de très nombreux impacts de foudre.</p> <p>L'habitat léger et les installations provisoires peuvent être mis en réel danger.</p>	<p>Dans la mesure du possible Evitez les déplacements.</p> <p>En cas d'obligation de déplacement Soyez prudents et vigilants, les conditions de circulation pouvant devenir soudainement très dangereuses.</p> <p>N'hésitez pas à vous arrêter dans un lieu sûr.</p> <p>Pour protéger votre intégrité et votre environnement proche Evitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques.</p> <p>Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés.</p> <p>Si vous pratiquez le camping, vérifiez qu'aucun danger ne vous menace en cas de très fortes rafales de vent ou d'inondations torrentielles soudaines. En cas de doute, réfugiez-vous, jusqu'à l'annonce d'une amélioration, dans un endroit plus sûr.</p> <p>Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins.</p>



Fortes pluies (source Météo France)

Vigilance	Conséquences possibles	Conseils
	<p>De fortes précipitations susceptibles d'affecter les activités humaines sont attendues.</p> <p>Des inondations importantes sont possibles dans les zones habituellement inondables, sur l'ensemble des bassins hydrologiques des départements concernés.</p> <p>Des cumuls importants de précipitation sur de courtes durées, peuvent, localement, provoquer des crues inhabituelles de ruisseaux et fossés.</p> <p>Risque de débordement des réseaux d'assainissement.</p> <p>Les conditions de circulation routière peuvent être rendues difficiles sur l'ensemble du réseau secondaire et quelques perturbations peuvent affecter les transports ferroviaires en dehors du réseau « grandes lignes ».</p> <p>Des coupures d'électricité peuvent se produire.</p>	<p>Renseignez-vous avant d'entreprendre vos déplacements et soyez très prudents. Respectez, en particulier, les déviations mises en place.</p> <p>Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée.</p> <p>Dans les zones habituellement inondables, mettez en sécurité vos biens susceptibles d'être endommagés et surveillez la montée des eaux.</p>

Vigilance	Conséquences possibles	Conseils
	<p>De très fortes précipitations sont attendues susceptibles d'affecter les activités humaines et la vie économique pendant plusieurs jours</p> <p>Des inondations très importantes sont possibles, y compris dans des zones rarement inondables, sur l'ensemble des bassins hydrologiques des départements concernés.</p> <p>Des cumuls très importants de précipitations sur de courtes durées peuvent localement provoquer des crues torrentielles de ruisseaux et fossés.</p> <p>Les conditions de circulation routière peuvent être rendues extrêmement difficiles sur l'ensemble du réseau.</p> <p>Risque de débordement des réseaux d'assainissement.</p> <p>Des coupures d'électricité plus ou moins longues peuvent se produire.</p>	<p>Dans la mesure du possible restez chez vous ou évitez tout déplacement dans les départements concernés.</p> <p>S'il vous est absolument indispensable de vous déplacer, soyez très prudents. Respectez, en particulier, les déviations mises en place.</p> <p>Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée.</p> <p>Signalez votre départ et votre destination à vos proches.</p> <p>Pour protéger votre intégrité et votre environnement proche :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans les zones inondables, prenez d'ores et déjà, toutes les précautions nécessaires à la sauvegarde de vos biens face à la montée des eaux, même dans les zones rarement touchées par les inondations. • Prévoyez des moyens d'éclairage de secours et faites une réserve d'eau potable. • Facilitez le travail des sauveteurs qui vous proposent une évacuation et soyez attentifs à leurs conseils. N'entreprenez aucun déplacement avec une embarcation sans avoir pris toutes les mesures de sécurité.



Neige et verglas (source Météo France)

Vigilance	Conséquences possibles	Conseils
	<p>Des chutes de neige ou du verglas, dans des proportions importantes pour la région, sont attendus.</p> <p>Les conditions de circulation peuvent devenir rapidement très difficiles sur l'ensemble du réseau, tout particulièrement en secteur forestier où des chutes d'arbres peuvent accentuer les difficultés.</p>	<p>Soyez prudents et vigilants si vous devez absolument vous déplacer.</p> <p>Privilégiez les transports en commun.</p> <p>Renseignez-vous sur les conditions de circulation auprès du centre régional d'information et de circulation routière (CRICR).</p>

	<p>Les risques d'accident sont accrus. Quelques dégâts peuvent affecter les réseaux de distribution d'électricité et de téléphone.</p>	<p>Préparez votre déplacement et votre itinéraire. Respectez les restrictions de circulation et déviations mises en place. Facilitez le passage des engins de dégagement des routes et autoroutes, en particulier en stationnant votre véhicule en dehors des voies de circulation.</p> <p>Protégez-vous des chutes et protégez les autres en dégageant la neige et en salant les trottoirs devant votre domicile, tout en évitant d'obstruer les regards d'écoulement des eaux.</p> <p>Ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.</p> <p>Installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments.</p> <p>N'utilisez pas pour vous chauffer : - des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero ; etc. - les chauffages d'appoint à combustion en continu. Ces appareils ne doivent fonctionner que par intermittence.</p>
---	--	--

Vigilance	Conséquences possibles	Conseils
	<p>De très importantes chutes de neige ou du verglas sont attendus, susceptibles d'affecter gravement les activités humaines et la vie économique.</p> <p>Les routes risquent de devenir rapidement impraticables sur l'ensemble du réseau.</p> <p>De très importants dégâts peuvent affecter les réseaux de distribution d'électricité et de téléphone pendant plusieurs jours.</p> <p>De très importantes perturbations sont à craindre concernant les transports aériens et ferroviaires.</p>	<p>Dans la mesure du possible Restez chez vous.</p> <p>N'entreprenez aucun déplacements autres que ceux absolument indispensables.</p> <p>Mettez-vous à l'écoute de vos stations de radio locales.</p> <p>En cas d'obligation de déplacement Renseignez-vous auprès du CRICR.</p> <p>Signalez votre départ et votre lieu de destination à vos proches.</p> <p>Munissez-vous d'équipements spéciaux.</p> <p>Respectez scrupuleusement les déviations et les consignes de circulation.</p> <p>Prévoyez un équipement minimum au cas où vous seriez obligés d'attendre plusieurs heures sur la route à bord de votre véhicule.</p> <p>Ne quittez celui-ci sous aucun prétexte autre que sur sollicitation des sauveteurs.</p> <p>Pour protéger votre intégrité et votre environnement proche Protégez-vous des chutes et protégez les autres en dégageant la neige et en salant les trottoirs devant votre domicile, tout en évitant d'obstruer les regards d'écoulement des eaux.</p> <p>Ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.</p> <p>Protégez vos canalisations d'eau contre le gel. Prévoyez des moyens d'éclairage de secours et faites une réserve d'eau potable.</p> <p>Si vous utilisez un dispositif d'assistance médicale (respiratoire ou autre) alimenté par électricité, prenez vos précautions en contactant l'organisme qui en assure la gestion.</p> <p>Installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments.</p> <p>N'utilisez pas pour vous chauffer : - des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero ; etc. - les chauffages d'appoint à combustion en continu. Ces appareils ne doivent fonctionner que par intermittence.</p>



Risque grand froid

Vigilance	Conséquences possibles	Conseils
	<p>Le grand froid peut mettre en danger les personnes fragilisées ou isolées, notamment les personnes âgées, handicapées, souffrant de maladies cardiovasculaires, respiratoires, endocrinianes ou certaines pathologies oculaires, les personnes souffrant de troubles mentaux ou du syndrome de Raynaud.</p> <p>Veillez particulièrement aux enfants.</p> <p>Certaines prises médicamenteuses peuvent avoir des contre-indications en cas de grands froids : demandez conseil à votre médecin.</p> <p>En cas de sensibilité personnelle aux gerçures (mains, lèvres), consultez un pharmacien.</p> <p>Les symptômes de l'hypothermie sont progressifs : chair de poule, frissons, engourdissement des extrémités sont des signaux d'alarme : en cas de persistance ils peuvent nécessiter une aide médicale.</p> <p>Veillez particulièrement aux moyens utilisés pour vous chauffer et à la ventilation de votre logement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une utilisation en continu des chauffages d'appoint ; - une utilisation de cuisinière, braséro, etc. pour vous chauffer ; - le fait de boucher les entrées d'air du logement ; peuvent entraîner un risque mortel d'intoxication au monoxyde de carbone 	<p>Evitez les expositions prolongées au froid et au vent, évitez les sorties le soir et la nuit.</p> <p>Protégez-vous des courants d'air et des chocs thermiques brusques.</p> <p>Habillez-vous chaudement, de plusieurs couches de vêtements, avec une couche extérieure imperméable au vent et à l'eau, couvrez-vous la tête et les mains ; ne gardez pas de vêtements humides.</p> <p>De retour à l'intérieur, alimentez-vous convenablement et prenez une boisson chaude, pas de boisson alcoolisée.</p> <p>Attention aux moyens utilisés pour vous chauffer : les chauffages d'appoint ne doivent pas fonctionner en continu ; ne jamais utiliser des cuisinières, braséros, etc. pour se chauffer. Ne bouchez pas les entrées d'air de votre logement.</p> <p>Par ailleurs, aérez votre logement quelques minutes même en hiver.</p> <p>Evitez les efforts brusques.</p> <p>Si vous devez prendre la route, informez-vous de l'état des routes. En cas de neige ou au verglas, ne prenez votre véhicule qu'en cas d'obligation forte. En tout cas, emmenez des boissons chaudes (thermos), des vêtements chauds et des couvertures, vos médicaments habituels, votre téléphone portable chargé.</p> <p>Pour les personnes sensibles ou fragilisées : restez en contact avec votre médecin, évitez un isolement prolongé.</p> <p>Si vous remarquez une personne sans abri ou en difficulté, prévenez le " 115 ".</p>

Vigilance	Conséquences possibles	Conseils
	<p>Chacun d'entre nous est menacé, même les sujets en bonne santé.</p> <p>Le danger est plus grand et peut être majeur pour les personnes fragilisées ou isolées, notamment les personnes âgées, handicapées, souffrant de maladies respiratoires, cardiovasculaires, endocrinianes ou de certaines pathologies oculaires, les personnes souffrant de troubles mentaux ou du syndrome de Raynaud.</p> <p>Veillez particulièrement aux enfants.</p> <p>Certaines prises médicamenteuses peuvent avoir des contre-indications en cas de grands froids : demandez conseil à votre médecin.</p> <p>En cas de sensibilité personnelle aux gerçures (mains, lèvres), consultez un pharmacien.</p> <p>Chez les sportifs et les personnes qui travaillent à l'extérieur : attention à l'hypothermie et à l'aggravation de symptômes préexistants.</p>	<p>Pour les personnes sensibles ou fragilisées : ne sortez qu'en cas de force majeure, évitez un isolement prolongé, restez en contact avec votre médecin.</p> <p>Pour tous demeurez actifs, évitez les sorties surtout le soir, la nuit et en début de matinée.</p> <p>Habillez-vous chaudement, de plusieurs couches de vêtements, avec une couche extérieure imperméable au vent et à l'eau, couvrez-vous la tête et les mains ; ne gardez pas de vêtements humides.</p> <p>De retour à l'intérieur assurez vous un repos prolongé, avec douche ou bain chaud, alimentez-vous convenablement, prenez une boisson chaude, pas de boisson alcoolisée.</p> <p>Attention aux moyens utilisés pour vous chauffer : les chauffages d'appoint ne doivent pas fonctionner en continu ; ne jamais utiliser des cuisinières, braséros, etc. pour se chauffer. Ne bouchez pas les entrées d'air de votre logement.</p>

Vigilance	Conséquences possibles	Conseils
	<p>Les symptômes de l'hypothermie sont progressifs : frissons, engourdissement des extrémités sont des signaux d'alarme qui peuvent évoluer vers des états graves nécessitant un secours médical : dans ce cas appelez le " 15 ", le " 18 " ou le " 112 ".</p> <p>Veillez particulièrement aux moyens utilisés pour vous chauffer et à la ventilation de votre logement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une utilisation en continu des chauffages d'appoint ; - une utilisation de cuisinière, braséro, etc. pour vous chauffer ; - le fait de boucher les entrées d'air du logement ; peuvent entraîner un risque mortel d'intoxication au monoxyde de carbone 	<p>Par ailleurs, aérez votre logement quelques minutes même en hiver.</p> <p>Evitez les efforts brusques.</p> <p>Si vous devez prendre la route, informez-vous de l'état des routes. Si le froid est associé à la neige ou au verglas, ne prenez votre véhicule qu'en cas d'obligation forte. En tout cas, prévoyez des boissons chaudes (thermos), des vêtements chauds et des couvertures, vos médicaments habituels, votre téléphone portable chargé.</p> <p>Si vous remarquez une personne sans abri ou en difficulté, prévenez le " 115 ".</p> <p>Restez en contact avec les personnes sensibles de votre entourage.</p>

Canicule (source Météo France)

Vigilance	Conséquences possibles	Conseils
	<p>Chacun d'entre nous est menacé, même les sujets en bonne santé.</p> <p>Le danger est plus grand pour les personnes âgées, les personnes atteintes de maladie chronique ou de troubles de la santé mentale, les personnes qui prennent régulièrement des médicaments, et les personnes isolées.</p> <p>Chez les sportifs et les personnes qui travaillent dehors, attention à la déshydratation et au coup de chaleur.</p> <p>Veillez aussi sur les enfants.</p> <p>Les symptômes d'un coup de chaleur sont : une fièvre supérieure à 40°C, une peau chaude, rouge et sèche, des maux de tête, des nausées, une somnolence, une soif intense, une confusion, des convulsions et une perte de connaissance.</p>	<p>En cas de malaise ou de troubles du comportement,appelez un médecin.</p> <p>Si vous avez des personnes âgées, souffrant de maladies chroniques ou isolées dans votre entourage, prenez de leurs nouvelles ou rendez leur visite deux fois par jour. Accompagnez-les dans un endroit frais.</p> <p>Pendant la journée, fermez volets, rideaux et fenêtres. Aérez la nuit</p> <p>Utilisez ventilateur et/ou climatisation si vous en disposez. Sinon essayez de vous rendre dans un dans un endroit frais ou climatisé (grandes surfaces, cinémas...) deux à trois heures par jour.</p> <p>Mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour à l'aide d'un brumisateur, d'un gant de toilette ou en prenant des douches ou des bains.</p> <p>Buvez beaucoup d'eau plusieurs fois par jour si vous êtes un adulte ou un enfant, et environ 1.5L d'eau par jour si vous êtes une personne âgée et mangez normalement.</p> <p>Continuez à manger normalement.</p> <p>Ne sortez pas aux heures les plus chaudes (11h-21h). Si vous devez sortir portez un chapeau et des vêtements légers</p> <p>Limitez vos activités physiques.</p> <p>Pour en savoir plus, consultez le site http://www.sante.gouv.fr/</p>

Vigilance	Conséquences possibles	Conseils
	<p>Chacun d'entre nous est menacé, même les sujets en bonne santé.</p> <p>L'augmentation de la température peut mettre en danger les personnes à risque c'est-à-dire les personnes âgées, handicapées, atteintes de maladies chroniques ou de troubles mentaux, les personnes qui prennent régulièrement des médicaments, les personnes isolées.</p>	<p>En cas de malaise ou de troubles du comportement,appelez un médecin.</p> <p>Si vous avez besoin d'aide appelez la mairie.</p> <p>Si vous avez des personnes âgées, souffrant de maladies chroniques ou isolées dans votre entourage, prenez de leurs nouvelles ou rendez leur visite deux fois par jour. Accompagnez-les dans un endroit frais.</p> <p>Pendant la journée, fermez volets, rideaux et fenêtres.</p>

Vigilance	Conséquences possibles	Conseils
	<p>Chez les sportifs et les personnes qui travaillent dehors, attention au coup de chaleur.</p> <p>Veillez aussi sur les enfants.</p>	<p>Aérez la nuit.</p> <p>Utilisez ventilateur et/ou climatisation si vous en disposez. Sinon essayez de vous rendre dans un dans un endroit frais ou climatisé trois heures par jour. Mouillez- vous le corps plusieurs fois par jour à l'aide d'un brumisateur, d'un gant de toilette ou en prenant des douches ou des bains.</p> <p>Buvez au moins 1,5 litre d'eau par jour, même sans soif.</p> <p>Continuez à manger normalement.</p> <p>Ne sortez pas aux heures les plus chaudes. (11 h – 21 h)</p> <p>Si vous devez sortir portez un chapeau et des vêtements légers.</p> <p>Limitez vos activités physiques.</p> <p>Pour en savoir plus, consultez le site : www.sante.gouv.fr</p>

Si vous avez besoin d'aide appelez la MAIRIE (02 43 42 10 14)

Un plan de « prévention canicule » s'adresse aux personnes de plus de 65 ans et aux personnes handicapées, vivant à leur domicile et en situation d'isolement familial et/ou géographique.

Ces personnes sont invitées à se faire recenser chaque année au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Ce fichier, mis à disposition de la Préfecture en cas de déclenchement du plan «canicule», permet de faciliter l'intervention des services sanitaires et sociaux.

Les moyens d'alerte et d'information de la population

En cas d'alerte, vous devez réagir vite et bien. Il est donc important de prendre connaissance dès à présent des consignes de sécurité à appliquer pour ne pas vous mettre en danger, vous et vos proches.

La radio : Chérie FM Le Mans 97.6 Mhz – RCF Le Mans 101.2 Mhz – France Bleu Maine 96.0, partenaires identifiés par la Préfecture pour relayer l'alerte et diffuser les consignes en cas d'accident majeur.

La commune dispose de moyens complémentaires pour informer et / ou alerter la population

Les haut-parleurs ou ensembles mobiles d'alerte : sont placés sur les véhicules de la Police municipale.

Le porte-à-porte : en fonction de la nature et de l'ampleur du risque, des équipes d'agents municipaux et d'élus peuvent silloner les rues afin de diffuser l'alerte et les consignes dans toutes les habitations exposées.

Le site internet de la ville : www.emmoy.fr vous y trouverez les informations sur l'évolution de la situation et les consignes à suivre.

Les panneaux électroniques : diffusent des informations brèves d'alerte et les consignes à suivre (ils sont situés place Foch et place de la République)

Kit de sécurité

**Les équipements minimums à conserver en permanence
à portée de main ou dans un petit sac :**

- radio portable avec piles
- lampe de poche avec piles
- Des bouteilles d'eau potable
- Les papiers personnels
- trousse de secours d'urgence
- Les médicaments pour les traitements
- Des couvertures D
- Des vêtements de rechange

Liens utiles :

- <http://www.interieur.gouv.fr/Alerte/Savoir-reagir-a-l-alerte/Comment-se-preparer>
- <http://www.risques.gouv.fr/sites/default/files/guide-2012-v1.pdf>

Informations utiles

Mairie d'Ecommoy

Tel : 02 43 42 10 14

www.ecommoy.fr

Préfecture de la Sarthe

Tel : 02 43 39 72 72

<http://www.sarthe.gouv.fr/>

Départementale des Territoires (DDT) de la Sarthe

Tel : 02 72 16 41 00

<http://www.sarthe.gouv.fr/direction-departementale-des-a1618.html>

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)

Tel 02 72 74 73 00

<http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/>

Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie (MEDDE)

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/>

Portail de la prévention des risques majeurs

<http://macommune.prim.net/>

Savoir réagir à l'alerte

<http://www.interieur.gouv.fr/Alerte/Savoir-reagir-a-l-alerte/Comment-se-preparer>

Consultez

Document Départemental sur les Risques Majeurs

http://www.sarthe.gouv.fr/IMG/pdf/DDRM_2012_cle0884f8.pdf

Prévention des risques majeurs

<http://www.risques.gouv.fr/risques-majeurs>

Guide de préparation aux situations d'urgence

<http://www.risques.gouv.fr/sites/default/files/guide-2012-v1.pdf>

Numéros utiles

TOUT SECOURS EN EUROPE (depuis un téléphone mobile uniquement) 112

Samu : 15

Police secours : 17

Sapeurs-pompiers : 18

Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes : 114

Météo France 0 899 71 02 38 (payant) ou www.meteofrance.com

Urgence gaz : 0 800 47 33 33 (Appel gratuit depuis un poste fixe).

Urgence électricité : 0 972 675 0XX (Appel non surtaxé depuis un poste fixe)
XX correspond au numéro de votre département.

Radios

Chérie FM Le Mans 97.6 Mhz

RCF Le Mans 101.2 Mhz

France Bleu Maine 96.0